

ARRONDISSEMENT D'ANGERS

49190 DENÉE

(Maine et Loire)



Tél. : 02 41 78 72 18
Télécopie : 02 41 78 83 88
courriel :
mairiedenee@wanadoo.fr
www.mairie.denee.fr

Service minimum à l'école la Marelle en cas de grève des enseignants

Suite à la demande du Ministère de l'Education Nationale, le Conseil Municipal décide de ne pas signer la convention proposée par l'Etat au sujet du service minimum en cas de grève des enseignants.

Participation aux dépenses de fonctionnement des écoles entre Denée et Mozé sur Louet.

Le Conseil Municipal décide de revaloriser progressivement la participation demandée à Mozé pour les élèves scolarisés à Denée. Cette participation sera donc en 2008 de 244.30 € par élève.

Investissements 2008 : Dans le cadre des aménagements de bourg de 2008, le Conseil Municipal décide d'acheter des pavés à Monsieur PAJOTIN pour 2700 €. Par ailleurs les services techniques ayant besoin d'un véhicule, il sera affecté au budget d'investissement 2008 une somme de 9 000 €.

Contrat d'Assurance Groupe Risques Statutaires : Le Conseil Municipal, décide de donner son accord au rattachement de Denée pour la consultation relative à la souscription d'une assurance groupe sur les risques statutaires avec le Centre de Gestion de Maine et Loire. Cette assurance couvre en particulier les maladies accidents de travail, maladies professionnelles ...des agents de la commune.

Adhésion de communes au SIEML : Le Conseil Municipal, décide de donner son accord à l'adhésion des communes suivantes au SIEML : Avrillé, Baugé, Candé, Cholet, Montreuil Bellay, les Pont de Cé, Sainte Gemmes sur Loire, Saumur, Segré, Trélazé, et pour les compétences optionnelles liées à l'éclairage public ou au gaz, les Communautés de Communes de Beaufort en Anjou, du Canton de Saint Florent le Vieil, du Centre Mauges, du Loir, de Loire-Aubance de Loire-layon, de Loire-Longué, de la Région du Lion d'Angers et de la Communauté d'Agglomération du Choletais.

Questions diverses

Monsieur Jean-Pierre MENARD rappelle que la CUMA a mis à disposition de la commune du matériel lors de la fête du patrimoine, il indique que ce matériel est mis à disposition gratuitement. L'ensemble du Conseil Municipal remercie vivement la CUMA de ce prêt.

Catherine BUREAU informe le Conseil Municipal que Sylviane LAMOINE est venu à la bibliothèque vendredi soir pour parler de son métier de traductrice. Cette rencontre a été très enrichissante.

Monsieur le Maire remercie ensuite l'ensemble du Conseil pour son investissement lors de ce mandat.